Comment le Défap agit pour la justice climatique

Améliorer l'autonomie alimentaire d'une ville, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, développer l'énergie solaire, éduquer à la paix et au développement durable : tels sont les objectifs de quelques-uns des projets soutenus par le Défap, qui a placé la sauvegarde de la création parmi ses priorités pour les années 2021-2025.



Parmi les trois grands axes de travail que s'est fixé le Défap dans son programme « Convictions et actions — 2021-2025 » figure la sauvegarde de la création : le Défap veut ainsi « s'engager pour la justice, le respect de la création et la dignité humaine ». Des préoccupations souvent intimement liées, et que résume bien le concept de « justice climatique », puisque les atteintes au climat se traduisent bien souvent par la perte de moyens de subsistance, par des destructions d'habitats, par des conditions de vie considérablement plus difficiles pour les habitants des pays les plus pauvres.

En janvier 2022, le Conseil du Défap a décidé de formaliser ces engagements en se lançant dans une démarche de réduction de son empreinte écologique. Elle doit se traduire par la mise en place d'un tableau de bord des dépenses en carbone, tenu par le Secrétariat général, et par une étude au sein de la Commission des Projets des pistes concrètes de compensation carbone au sein de son réseau. Si cette démarche est encore en cours, elle vient surtout souligner le fait que le Défap est déjà, depuis de nombreuses années, engagé dans des projets à forte teneur environnementale. Pour une raison simple : étant en lien avec de nombreuses Églises du Sud, notamment en Afrique, l'un des continents les plus menacés par le réchauffement climatique, le Défap a été appelé à aider des partenaires déjà directement confrontés aux effets de ce changement. C'était le cas du partenariat établi avec l'ALCESDAM, Association pour la Lutte Contre l'Érosion, la Sécheresse et la Désertification au Maroc, qui depuis plus de trente ans intervient dans les zones de palmeraies de la province de Tata. Le Défap a aussi eu régulièrement des envoyés au sein du projet Beer Shéba à Fatick, au Sénégal, centré sur l'agro-foresterie durable. En cette année 2022, nombre de ses partenariats ou des projets qu'il soutient comportent un aspect directement lié à ces questions environnementales :

Le Défap, membre fondateur du Secaar

La formation et la valorisation des compétences au service du développement intégral, marque distinctive du Secaar Le Défap est un des membres fondateurs du Secaar, (Service chrétien d'appui à l'animation rurale), un réseau de dix-neuf Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, présent dans une douzaine de pays. Le Secaar cherche à promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions spirituelle, sociale et matérielle. Ses actions se déploient selon cinq axes de travail : le développement intégral (considérer l'être humain comme une créature avec des besoins matériels mais également relationnels et spirituels), l'agroécologie (maintenir les équilibres des écosystèmes), le climat et l'environnement (système alimentaire mondial plus juste, avec respect de l'environnement), les droits humains (promotion de la dignité humaine et accès équitable aux ressources), et la gestion de projet (accompagnement et/ou suivi). Des priorités et des axes de travail qui trouvent de forts échos aujourd'hui dans toute la réflexion développée au sein des Églises sur la justice climatique.

République centrafricaine : Des jardins pour

nourrir Bangui



Rodolphe Gozegba au travail avec les membres de l'association A9 © A9

En République centrafricaine, la guerre et les défaillances de l'État entretiennent pauvreté et famine. Alors que plus de 70% de la population dépend de l'agriculture pour sa subsistance, la violence des groupes armés, contre lesquels les autorités sont impuissantes, a contraint en cours d'année la plupart des paysans à abandonner leurs champs. La situation est encore plus difficile à Bangui, qui dépend pour son approvisionnement de quelques routes, dont la principale a été coupée plusieurs semaines début 2021 par une offensive rebelle.

Pour favoriser l'autonomie alimentaire de Bangui, l'association A9, portée par un ancien boursier du Défap, Rodolphe Gozegba, a lancé un projet de culture de lopins de terre inexploités dans la capitale. Pour cela, A9 distribue graines, outils, et assure un suivi des participants : 400 familles du 6ème arrondissement, avec des résultats déjà très encourageants.

Si le projet est né dans un contexte d'insécurité persistante

du pays et de menaces sur l'approvisionnement de Bangui par des groupes armés, les solutions mises en œuvre par Rodolphe Gozegba et l'association A9 rejoignent les réflexions de nombreux urbanistes qui, face aux défis des changements climatiques en cours, s'interrogent sur les moyens de rendre les villes moins dépendantes des campagnes sur le plan alimentaire, en développant une véritable agriculture urbaine.

Tunisie : Promouvoir l'agriculture environnementale



Rendre fertiles des terres délaissées en Tunisie © ATAE

La Tunisie est l'un des pays les plus exposés au risque de désertification, le réchauffement climatique étant aggravé par des techniques agricoles inadaptées, avec une perte de 15 000 ha/an de terres cultivables. Pour rendre leur fertilité à des terres apparemment perdues, l'Association Tunisienne d'Agriculture Environnementale (ATAE) propose à un réseau d'agriculteurs des formations pratiques sur des procédés écologiques de fertilisation et de culture. Elle est directement issue de l'expérience de l'association Abel Granier, pionnière en la matière : le pasteur Abel Granier

avait été le premier à réhabiliter entièrement une ferme en zone semi-aride. Aujourd'hui, l'ATAE a mis en place un programme de ferme pédagogique, pour permettre aux agriculteurs de son réseau et ayant suivi ses formations de vivre et travailler selon ces principes.

Djibouti : Une formation pour développer l'énergie solaire



Panneaux solaires installés par l'EPED à Djibouti © EPED

À Djibouti, l'accès à l'énergie est un problème majeur : le pays doit accroître sa production d'électricité pour se développer, mais il est très dépendant des importations de combustibles fossiles, dont les prix explosent. Dans un programme de développement à long terme connu sous le nom de « Vision 2035 », il prévoit de parvenir à l'autonomie énergétique en visant un objectif de 100% de sources d'énergie renouvelables — notamment solaire. Encore faut-il former des techniciens, qui pour l'heure manquent cruellement, pour installer et entretenir les panneaux solaires. C'est ce que propose le centre de formation de l'EPED, l'Église protestante de Djibouti. Il dispose du matériel nécessaire, et a déjà

développé une expertise dans l'encadrement et la formation pratique de jeunes actifs grâce à l'expérience du « chantier-école » mise en place lors de la réhabilitation du temple de Djibouti.

Burundi : Éduquer à la paix et au développement durable



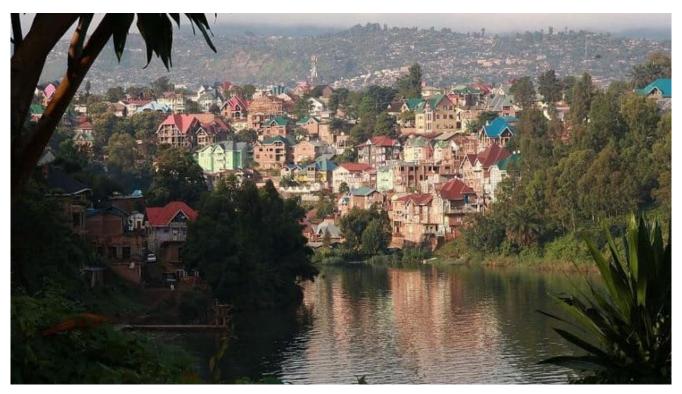
Enfant au Burundi © Maxpixel.net

Des décennies de conflits et de guerres interethniques ont laissé des traces durables. En dépit de l'Accord de paix et de réconciliation signé en août 2000 à Arusha, les graines de violence demeurent et la méfiance entre communautés empêche de développer le pays, où l'insécurité alimentaire reste chronique.

Le MIR France (Mouvement International de la Réconciliation), avec l'aide du Défap, soutient à Kibati un projet de fermeécole qui vise tout à la fois à éduquer la population, principalement les jeunes, à résoudre les conflits par le

dialogue au lieu de recourir à la violence et aux armes, et à augmenter la production en agro-élevage écologique et le revenu des agriculteurs, à travers des coopératives agropastorales. Ce projet est mené en association avec l'Église Baptiste de Kibati, qui le supervise au niveau local.

République Démocratique du Congo : Santé communautaire au Kivu



Vue de Bukavu © MONUSCO/Abel Kavanagh

Le Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo, a connu des périodes de guerre successives. Les populations appauvries luttent à la fois contre la malnutrition et contre une prolifération des maladies chroniques et épidémiques telles que le paludisme, le choléra ou la fièvre typhoïde.

L'ULPGL (Université Libre du Pays des Grands Lacs) veut promouvoir l'usage des plantes, à la fois pour leur usage dans l'alimentation, mais aussi pour leurs vertus médicinales. Son centre de recherche, dépendant de la faculté de Santé et Développement communautaires, a lancé un jardin pilote de 80 espèces de plantes médicinales et alimentaires. Le projet, mené en étroite collaboration avec la population locale de

Bukavu, s'étend de la recherche des espèces végétales utilisables, à la diffusion de médicaments destinés à la population.